

	<b>FICHE D'ENREGISTREMENT</b>	<b>PRA-FE-PMT-488</b>
<b>POLE DE BIOLOGIE PATHOLOGIE GENETIQUE</b>	<b>INSTRUCTIONS PRE ANALYTIQUES EN COPROLOGIE FONCTIONNELLE</b>	<b>V : 1</b>
<i>INSTITUT DE MICROBIOLOGIE Parasitologie - Mycologie Service</i>		<b>Applicable au : 31/08/2021</b>
<b>Page 1 sur 1</b>		

## **RECUEIL DES SELLES POUR EXAMEN PHYSIQUE DES SELLES – STEATORRHEE-CREATORRHEE**

### **CONDITIONS POUR LE PRELEVEMENT**

L'examen n'a de valeur que si certaines précautions sont prises car elles conditionnent la pertinence des résultats :

- Emission spontanée ;
- Totalité des selles sur 24h, 48h ou 72h (soit 1 pot par jour) ;
- Prélèvement de selles non souillé par les urines ;
- Absence de médicaments type laxatifs, huile de paraffine, ralentisseurs du transit, produits de contraste, suppositoires, pansements intestinaux, dans les jours précédant le recueil et pendant le recueil.

### **CONSEILS ALIMENTAIRES**

- Suivre l'alimentation du régime habituelle
- Eviter la consommation d'oléagineux (noix, pistaches, cacahuètes, avocats,...)
- Dans le cadre du dosage des lipides, en cas d'ingesta insuffisant du patient : enrichir le régime alimentaire ( +50g de lipides/jour) les 3 jours précédant le recueil et les jours du recueil (information à préciser sur la demande).

### **CONDITIONS POUR LA CONSERVATION ET LE TRANSPORT**

- Acheminer rapidement au laboratoire
- Stockage au réfrigérateur si dosages reportés afin de limiter les phénomènes de fermentation